

Il est possible de vous [abonner](#) aux différents envois de la part de la Ville : infolettres du conseil, Infra Secteur Est, activités de loisirs et culture, procès-verbaux des séances, avis publics et ordres du jour. Tenez-vous au courant de ce qui vous intéresse, [abonnez-vous](#) !

L'infolettre de votre conseil municipal est la voix du conseil vers les citoyens. Voici les faits saillants de la séance publique du 15 janvier 2025.

Administration

Les dépenses mensuelles totalisent 281 518 \$. Les montants principaux sont :

- 79 459 \$ à la firme Ali Excavation Inc. pour les travaux de la rue des Galets;
- 24 430 \$ à la MRC du Roussillon pour les vidanges fosses septiques – septembre à novembre 2024;
- 23 002 \$ à Service Luc pour le premier paiement du contrat de déneigement.

La programmation finale des travaux réalisés pour les années 2019 à 2024 dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) est approuvée.

Le conseil autorise sa transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour approbation. afin de produire une reddition de compte finale. Rappelons que le programme de la TECQ permet de recevoir une aide financière équivalente à 85 % du coût des travaux réalisés.

Le conseil accepte les soumissions de la firme LLG CPA Inc. au montant de 19 850 \$ plus taxes applicables pour la production de l'audit financier 2024 ainsi que celle au montant de 4 250 \$ plus taxes applicables pour l'audit du programme de la TECQ 2019-2024.

La Ville appuie les demandes formulées par la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud (TPECS) dans le cadre du projet de loi 61 visant l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM). Ces demandes concernent l'efficacité du service de transport collectif EXO et son mode de financement.

La Ville se dote d'une [Politique de gestion des rôles et mandats des comités consultatifs](#). Par l'adoption de cette politique, le conseil entérine le mandat et la composition de chaque comité.

À la suite de l'avis de motion donné et du projet de règlement adopté lors de la séance du 11 décembre dernier, le règlement 2024-549 visant à augmenter le fonds de roulement de la Ville a été adopté. Ce fonds, inchangé depuis 2011, passera de 375 000 \$ à 600 000 \$. Cette augmentation permettra à la Ville d'emprunter à son fonds général pour des dépenses en immobilisations, plutôt que de contracter un emprunt auprès d'une institution financière. Le projet de règlement a fait l'objet d'une tenue de registre le 9 janvier 2025.

Un avis de motion est donné et le projet de règlement 2025-551 décrétant les taux de taxes pour l'exercice financier 2025 est adopté. Ce projet de règlement indique un taux de base de 0,4182 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière, soit une augmentation de 2 %.

Urbanisme

Le conseil municipal a adopté une résolution demandant à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, de modifier le projet de règlement sur les redevances pouvant être exigées par

les municipalités pour les nouvelles constructions. Cette modification vise à élargir les catégories d'infrastructures et d'équipements municipaux pouvant être financés par ces redevances. La Ville souligne l'importance de :

- Préserver l'autonomie municipale
- Diversifier les sources de revenus
- Assurer un financement équitable des infrastructures nécessaires à la croissance

À noter que la Ville de Léry s'est jointe à une vingtaine d'autres municipalités pour demander cette modification au projet de règlement. Cette démarche vise à donner aux municipalités plus de flexibilité dans l'utilisation des redevances perçues sur les nouvelles constructions, leur permettant ainsi de mieux répondre aux besoins spécifiques de leur communauté en matière d'infrastructures et d'équipements.

À la suite de l'avis de motion donné et du projet de règlement adopté le 11 décembre dernier, le règlement 2024-550 modifiant le mode de fonctionnement du Comité consultatif de l'urbanisme (CCU) est adopté. Cette modification fait passer de trois à cinq le nombre de citoyens siégeant sur ce comité.

À la suite des recommandations du CCU, deux demandes d'approbation de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) sont acceptées.

Travaux publics

La Ville accepte le décompte final de la firme Shellex Groupe Conseil pour les travaux d'aqueduc de la rue des Galets.

Loisirs

Les trois patinoires situées sur le territoire de la ville sont maintenant ouvertes et les surfaces sont très belles. Nous arrosons régulièrement dès que la température le permet, ce qui nous assure de belles surfaces pour patiner. Habillez-vous chaudement et profitez des plaisirs de l'hiver!

Les cours de yoga ont repris cette semaine à l'hôtel de ville, les lundis et jeudis soir. Il reste quelques places disponibles. Vous pouvez vous inscrire via notre [plateforme d'inscription en ligne](#).

En raison du succès qu'ont connu les soirées de badminton et de pickleball au gymnase de l'école de l'Archipel les mercredis soir, nous sommes heureux d'annoncer qu'il est maintenant possible de réserver des terrains sportifs pour la pratique de ces activités les jeudis soir également. Nous vous invitons à faire votre réservation via notre [plateforme d'inscription en ligne](#).

MADA

Viactive

En guise de suivi de l'activité PIED qui a connu un grand succès l'automne dernier, l'activité Viactive aura lieu tous les mardis et jeudis de 13 h à 15 h du 8 avril au 29 mai inclusivement. Le programme d'activités physiques

Viactive, créé en 1988 par Kino-Québec, vise à faire bouger les 50 ans et plus. Plus de détails suivront sur notre site Internet.

Conférences et croissants

Les Conférences et croissants se poursuivent. La première rencontre a connu un vif succès. En effet, toutes les places disponibles pour la conférence-atelier *Cerveaux actifs* se sont comblées rapidement!

Prochaine Conférence et croissants

Date et lieu : Le mardi 18 février à 9 h 30, à l'hôtel de ville

Conférencière invitée : Mme Shalisa Capaday, infirmière Premier lien^{MD}, Société Alzheimer du Suroît

Sujet : La maladie d'Alzheimer; comment la prévenir et comment aider ceux qui en sont atteints

Pour nous aider à prévoir le nombre de places et le goûter, nous vous invitons à confirmer votre présence au 450-692-6861, poste 290 ou à mada@lery.ca

MADA offre le transport aux citoyens qui ne disposent pas d'un moyen de déplacement. Contactez-nous une semaine à l'avance. N'hésitez pas à en parler à votre entourage. Tous sont les bienvenus !

Conférences à venir

25 mars : Épurer sa vie; Le désencombrement – Mme Vicky Cloutier

30 avril (exceptionnellement un mercredi) : L'art d'envoyer promener la douleur – M. Denis Fortier, physiothérapeute

Projet Infra secteur Est

Les membres du Comité Infra secteur Est informent les citoyens sur les points suivants :

Nous avons reçu la confirmation, par courriel, de l'aide financière pour la portion conception du projet. La lettre de promesse officielle est attendue sous peu. Nous attendons toujours la confirmation du montant qui nous sera alloué pour la portion construction du projet. Le processus d'appel d'offres auprès des entrepreneurs démarrera d'ici le début de l'été.

Dans le cadre de la gestion des servitudes de passage nécessaires au projet, certains propriétaires recevront sous peu une deuxième correspondance pour ajuster certains éléments.

Information aux citoyens

M. le maire passe la parole aux conseillers

M. Marc Desmarais, conseiller du district 1, mentionne que bien qu'il ait été absent lors du vote sur le budget, il approuve ce dernier et reconnaît le travail accompli par les élus pour livrer un budget qui fait l'unanimité.

M. Réjean Labrie, conseiller du district 2, indique qu'Hydro Québec a réalisé un important travail d'élagage dans son district, ce qui devrait contribuer à réduire le nombre de pannes de courant lors de grands vents.

M. François St-Cyr, conseiller du district 3, mentionne l'importance pour les citoyens de se présenter aux séances du conseil et de poser des questions sur les sujets qui les préoccupent. Il continue à suivre les avancées du projet Infra secteur Est.

Mme Liette Lamarre, conseillère du district 5, rappelle l'importance d'être prudent sur la glace du lac Saint-Louis. Celle-ci doit avoir au moins 15 centimètres d'épaisseur pour qu'on puisse y marcher ou y patiner, et 20 centimètres si on souhaite s'y aventurer en groupe ou jouer au hockey. Cliquez sur ce lien [pour plus d'information](#).

Mme Céline Prigent, conseillère du district 6, revient sur les avantages d'utiliser le fonds de roulement pour le financement de certaines activités de la Ville : « Il s'agit d'un prêt à nous-mêmes, sans intérêt ».

Tous vos conseillers vous souhaitent une excellente année 2025; santé et bonheur!

Correspondance

La MRC de Roussillon nous a communiqué la signature historique de la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel* entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke. Cet événement marque une étape significative vers le renforcement des relations entre les gouvernements et les communautés autochtones.

Cours municipales – Publication du règlement sur le financement des services de justice municipale

Un nouveau [règlement sur le financement des services de justice municipale](#) a pris effet le 26 décembre 2024. Il s'agit d'un important jalon visant notamment à réformer les cours municipales et à améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la performance du système de justice. Ce règlement introduit des changements majeurs à la structure, au fonctionnement et aux compétences des cours municipales.

M. le maire Kevin Boyle informe les citoyens sur les points suivants :

Budget 2025

Le 19 décembre dernier, nous avons adopté un budget équilibré de 7 047 715 \$. L'augmentation contrôlée de 2 % et le taux de 0,4182 \$ du 100 \$ d'évaluation est l'une des plus basses parmi les villes de la région.

« Nos résultats financiers démontrent une saine administration de nos finances. L'élaboration d'un budget équilibré en 2025 nous permet de planifier la réalisation de nouveaux projets structurants et durables pour Léry. Or, il sera toujours crucial de mettre les Léryverains au centre de nos décisions afin de préserver et de développer la richesse de nos espaces naturels et de mettre en valeur les rives du lac Saint-Louis. »

Vous pouvez [consulter la présentation détaillée du budget 2025](#) sur le site Web de la Ville.

Toponymie

De très bonnes nouvelles! La Commission de toponymie du Québec a non seulement officialisé tous les noms des rues et des autres lieux municipaux que nous lui avons soumis, mais en plus, elle a retenu le nom *Promenade de l'Ardoise* comme un de ses douze *Toponymes coups de cœur 2024*.

Le conseil tient à remercier le travail méticuleux et appliqué des membres du Comité de toponymie de Léry, Mmes Danièle Laberge, Pauline Shanks, Sabrina Dufort-Boucher, et M. Marc-André Roy. Ils ont passé plusieurs heures à effectuer des recherches exhaustives pour trouver des noms d'enseignantes ayant œuvré au siècle dernier à Léry. Ces noms seront éventuellement reconnus par une plaque commémorative dans le parc des Enseignantes, dans le Quartier de l'École.

Un rappel important pour les comités – Nous cherchons :

- Deux citoyens(nes) pour se joindre au Comité consultatif en urbanisme (CCU);
- Trois citoyens(nes) pour se joindre au Comité du développement durable.

Consultez la [Politique de gestion des rôles et mandats des comités consultatifs](#) pour la description et le mode de fonctionnement des différents comités. Faites-nous connaître votre intérêt à info@lery.ca

Mieux récupérer, mieux recycler : une collecte sélective améliorée dès 2025

Depuis le 1er janvier 2025, la collecte des matières recyclables sur le territoire de la MRC de Roussillon connaît d'importantes améliorations dans le cadre de la réforme provinciale visant à uniformiser la collecte du bac bleu et de la consigne au Québec.

Tri des matières simplifié - Il est maintenant possible de déposer dans le bac bleu toutes les familles de plastique, numéro 1 à 7. Ainsi, les contenants souples et rigides, les emballages, les imprimés faits de papier et carton non souillés, le verre, le plastique ou le métal iront à la récupération.

Pour plus de détails, [consultez ce lien](#).

Collecte des bacs bruns

Un rappel : **la collecte des bacs bruns (compost)** a lieu à toutes les deux semaines jusqu'en avril 2025. Pour tous les détails, veuillez consulter le [site Web de la MRC](#).

Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville de Léry par téléphone au [450 692-6861](tel:450-692-6861), poste 280 ou par courriel à info@lery.ca.

Nous vous invitons à visionner la [vidéo de la séance du conseil](#) sur notre site Internet.



M. Kevin Boyle, maire de Léry

Les Samedis du maire

Les prochains Samedis du maire auront lieu les 15 février, 22 mars, 12 avril, 17 mai et 14 juin, de 13 h et à 15 h. Prenez rendez-vous via info@lery.ca.

Venez échanger, émettre vos suggestions ou converser avec M. le maire sur les sujets qui vous tiennent à cœur et qui touchent la Municipalité.

D'autre part, vous avez un enjeu relatif à votre propriété mais qui ne concerne pas toute la communauté? Les Samedis du maire sont l'occasion parfaite pour en discuter avec lui et obtenir des réponses à vos questions.

Bienvenue à tous!